



BALADO #27

PAYSAGE HUMANISÉ

Épisode 4

Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc



PAYSAGE HUMANISÉ

Bonjour tout le monde, ici Diane Rivard, conseillère responsable du dossier Développement et Communications en compagnie d'Éric St-Arnaud, Inspecteur en urbanisme et environnement.

« Paysage humanisé », une des nombreuses formes d'aire protégée pouvant être reconnue au Québec. Je vous rappelle que cette démarche est vraiment au cœur du développement de notre avenir.

PAYSAGE HUMANISÉ

ÉTAPES RÉALISÉES À CE JOUR

- Inscription au plan d'urbanisme de l'intention de la Municipalité de travailler un projet d'Aire protégée de catégorie V, de type Paysage humanisé – nov. 2022
- Travail de débroussaillage de ce qu'est un Paysage humanisé, des étapes à franchir, du genre de bénéfices à retirer ainsi que des préoccupations à répondre
- RCI (règlement de contrôle intérimaire) adopté le 4 juillet 2023
- RCI modifié adopté le 4 décembre 2023
- Rencontre d'Environnement Mauricie – le Rendez-vous biodiversité dans le cadre du projet Plan Nature 2030 – 19 octobre 2023

PAYSAGE HUMANISÉ

ÉTAPES RÉALISÉES À CE JOUR (suite)

- Rencontre d'information/concertation avec ateliers de travail - Paysage humanisé - 18 novembre 2023
- Demande de subvention au MELCCFP pour la période finissant le 31 mars 2024 – en attente
- Sondage diffusé sur toutes les plateformes, incluant l'envoi par courrier du compte de taxes – effectif du 1^{er} décembre 2023 au 15 février
- Présentation du projet de Paysage humanisé lors du Forum interrégional sur la connectivité écologique

PAYSAGE HUMANISÉ

PROCHAINES ÉTAPES

- Diffusion des résultats du sondage – mars 2024
- Rapport de fin de période au 31 mars 2024: description du territoire (emplacement géographique, utilisation, biodiversité, caractéristiques naturelles, culturelles et paysagères)
- Préparer la demande de subvention pour les démarches en vue de déposer la demande de reconnaissance – pour la période débutant 1^{er} avril 2024

PAYSAGE HUMANISÉ

PROCHAINES ÉTAPES (suite)

- Poursuite des activités de consultations publiques par petits groupes – avril à juillet 2024
- Suite aux consultations:
 - Préparer la liste des enjeux liés à la reconnaissance
 - Explorer les objectifs de conservation et de mise en valeur possibles
 - Fournir les résultats de ces consultations
- Poursuivre le travail de préparation en vue de la présentation de notre demande de reconnaissance
- Travailler en collaboration avec Aire Protégée Saint-Mathieu-du-Parc en vue de développer une destination de tourisme durable avec tous les avantages qui y sont rattachés

PAYSAGE HUMANISÉ – Avantages

Plusieurs avantages pour Saint-Mathieu-du-Parc d'obtenir un statut de « Paysage humanisé »

- Assurer la protection des attributs écologiques et paysagers de notre territoire.
- Assurer le maintien des services écosystémiques : avantages (monétaires ou non) que l'humain tire de la nature.
- Encadrer ou se protéger des activités liées à l'exploitation des ressources naturelles ou énergétiques (exploration et exploitation minière, coupes forestières d'envergure, lignes de transport électriques, oléoduc, parc éolien, etc.
- Trouver le juste équilibre entre développement du territoire et l'environnement.
Développer sans menacer la qualité de l'eau de nos lacs et cours d'eau, la survie de la biodiversité (en danger, vulnérable ou en santé) ou la qualité de vie que l'on y retrouve actuellement.
- S'adapter à la nouvelle réalité des changements climatiques.
- Obtenir de l'aide financière pour l'obtention de cette certification et son maintien.

PAYSAGE HUMANISÉ – Sondage

Comme vous le savez, un sondage sur ce sujet a eu lieu du
1^{er} décembre 2023 au 15 février 2024.

Les gens en ont été informés:

- dans l'Infolettre pour ceux et celles qui y sont abonnés;
- le site Web et le Facebook de la Municipalité;
- dans le Reflet municipal pour ceux et celles qui ont des casiers postaux;
- et dans le compte de taxes, donc à **TOUS** et à **TOUTES**.

À noter que 331 personnes ont visité la plateforme de sondage et que **135 ont répondu** à toutes les questions.

PAYSAGE HUMANISÉ – Commentaires

Les commentaires sont vraiment de tout azimut, de complètement POUR à tout à fait CONTRE. Nous vous présentons ici un sommaire des commentaires, lesquels sont souvent similaires.

- Assez de règlements
- Favorable à l'analyse d'un tel projet
- Il faut trouver le juste équilibre entre le développement du territoire et sa protection
- On manque d'informations pour se faire une idée
- Il faudra d'autres réunions à mesure le projet progressera
- Ce projet devrait avoir lieu sur une partie du territoire seulement
- L'échéancier du projet

PAYSAGE HUMANISÉ – Constats

De toute évidence, il faut:

- rejoindre plus de monde, donner de l'information sur ce qu'est un paysage humanisé et le processus pour y arriver – nous le ferons tout au long des prochains mois par des discussions en petits groupes, du moins pour débuter;
- il faut bien expliquer que le projet se construira AVEC la population dans les différentes étapes de consultation;
- effectivement, nous avons le défi de bien développer notre municipalité et de protéger le territoire;
- il faudra aussi parler de l'échéancier du projet, c'est vraiment une question de plusieurs mois, voire quelques années.

PAYSAGE HUMANISÉ – Constats (suite)

Je laisserais le mot de la fin à cette personne qui a répondu ainsi à une des questions:

« Je crois qu'il est possible d'arriver à une solution qui respectera à la fois l'environnement et la population. »

En consultant la présentation du balado sur le site web de la municipalité, vous constaterez que nous avons laissé en annexe, à compter de la page 13, un sommaire du sondage, un sommaire qui fait quand même 34 pages!

PAYSAGE HUMANISÉ

- **Abonnez-vous à l'Infolettre**
- **Suivez les actualités sur le site Web de la Municipalité ou le Facebook de la Municipalité**
- **C'est un devoir pour nous de vous transmettre les informations en temps opportun sur les sites officiels de la Municipalité**
- Soyez à l'affût du suivi de ce dossier et participez à toutes les activités qui vous seront offertes pour vous impliquer

Rappelons que c'est ensemble que nous travaillerons à définir NOTRE AVENIR !

N'hésitez pas à m'écrire à: diane.rivard@saint-mathieu-du-parc.ca pour m'adresser vos questions et commentaires sur ce sujet ou tout autre point qui suscite votre intérêt.

Merci et à la prochaine.

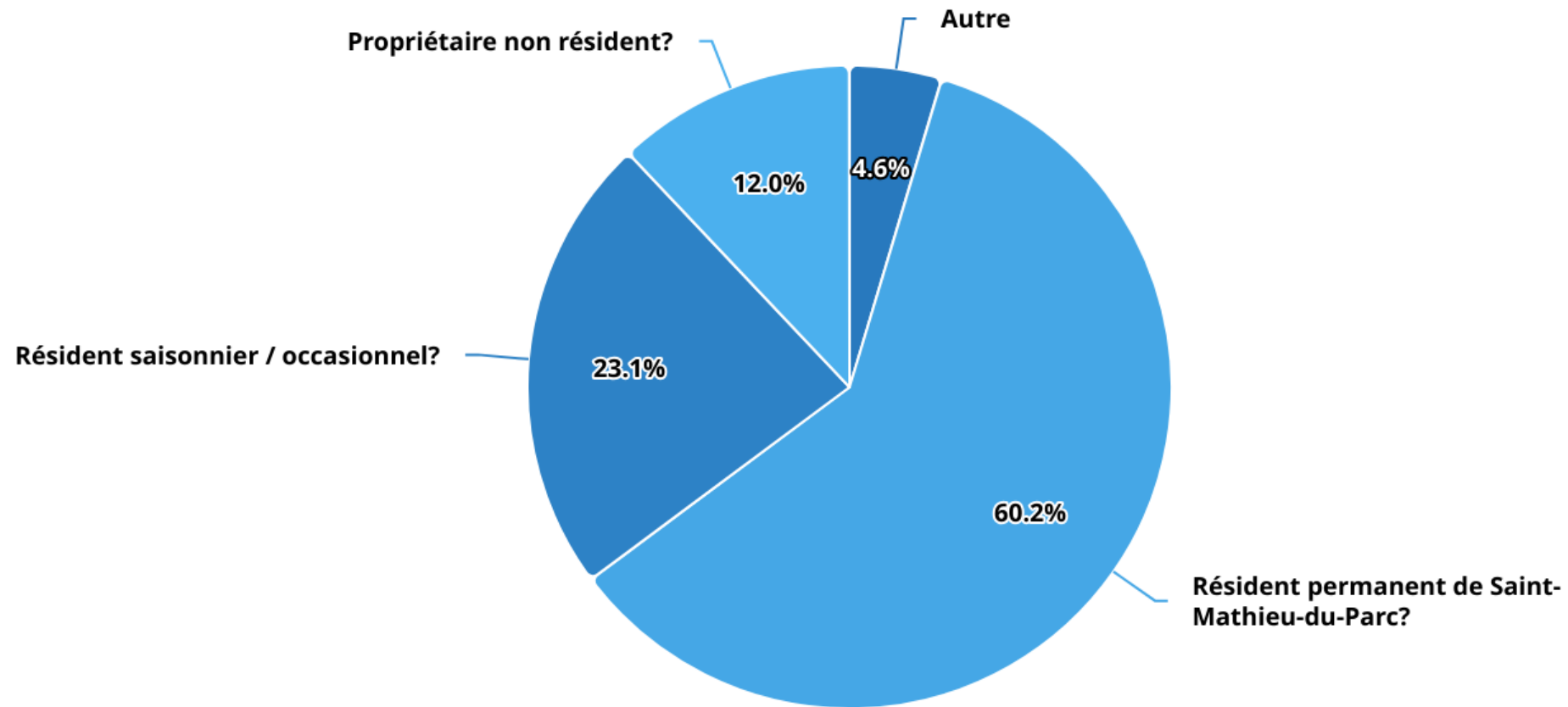
Sondage #1- Projet de Paysage humanisé à Saint-Mathieu-du-Parc

Le sondage d'une durée d'environ 10-15 minutes était **disponible** du 30 novembre 2023 au 15 février 2024. Les gens en ont été informés dans l'Infolettre pour ceux et celles qui y sont abonnés, le site Web et le Facebook de la Municipalité, dans le Reflet municipal pour ceux et celles qui ont des casiers postaux et dans le compte de taxes, donc à **TOUS** et à **TOUTES**. À noter que 331 personnes ont visité la plate-forme de sondage et que **135 ont répondu** à toutes les questions.

Dans un premier temps, nous vous présentons certains **graphiques** des réponses aux différentes questions soulevées. Suivront, plusieurs **commentaires**, de tout azimut, et en conclusion, comment nous entendons consulter la population pour en venir à **élaborer le projet** de Saint-Mathieu-du-Parc.

GRAPHIQUES DES RÉPONSES

Êtes-vous :
Répartition des réponses

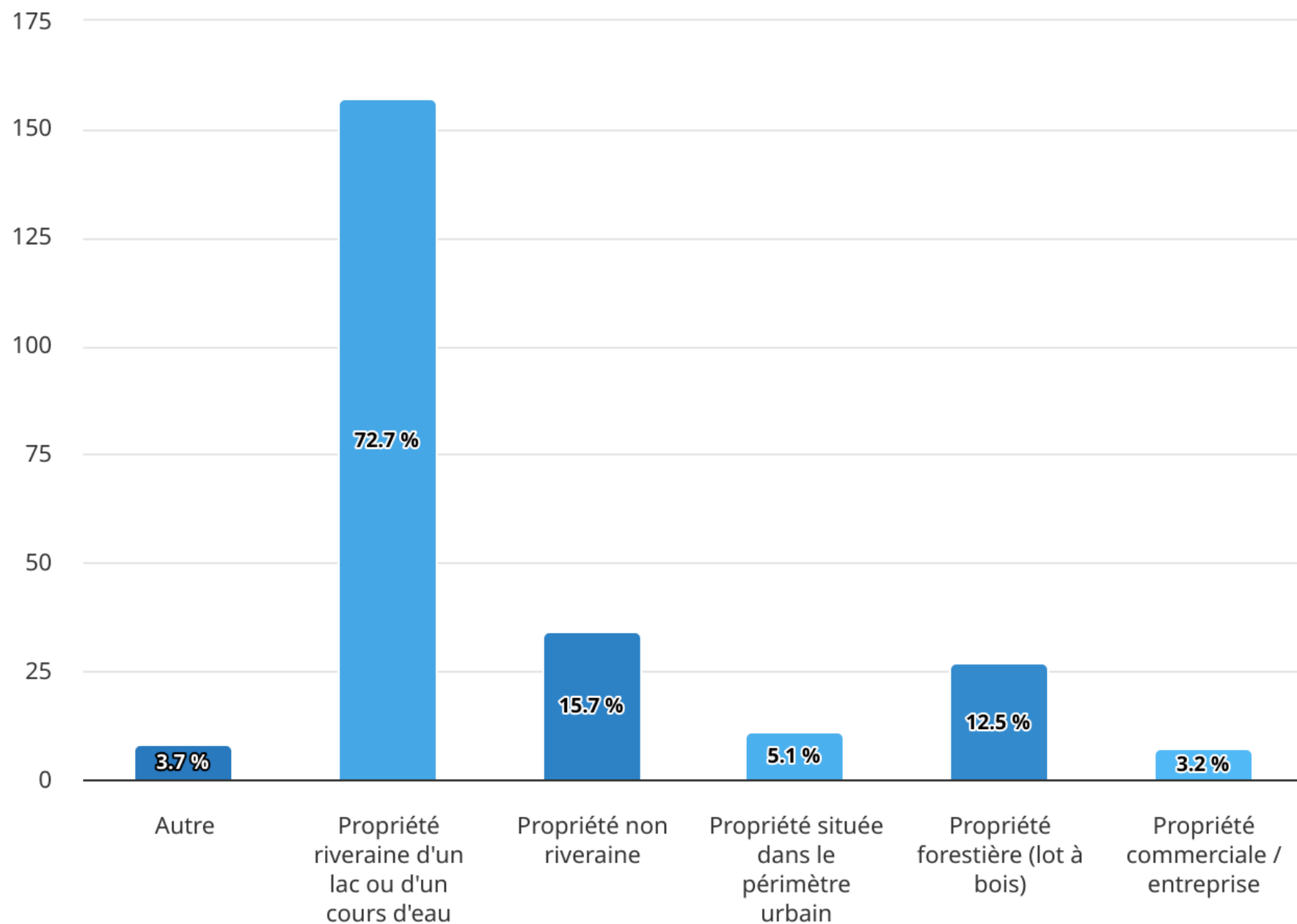


- Autre
- Résident saisonnier / occasionnel?

- Résident permanent de Saint-Mathieu-du-Parc?
- Propriétaire non résident?

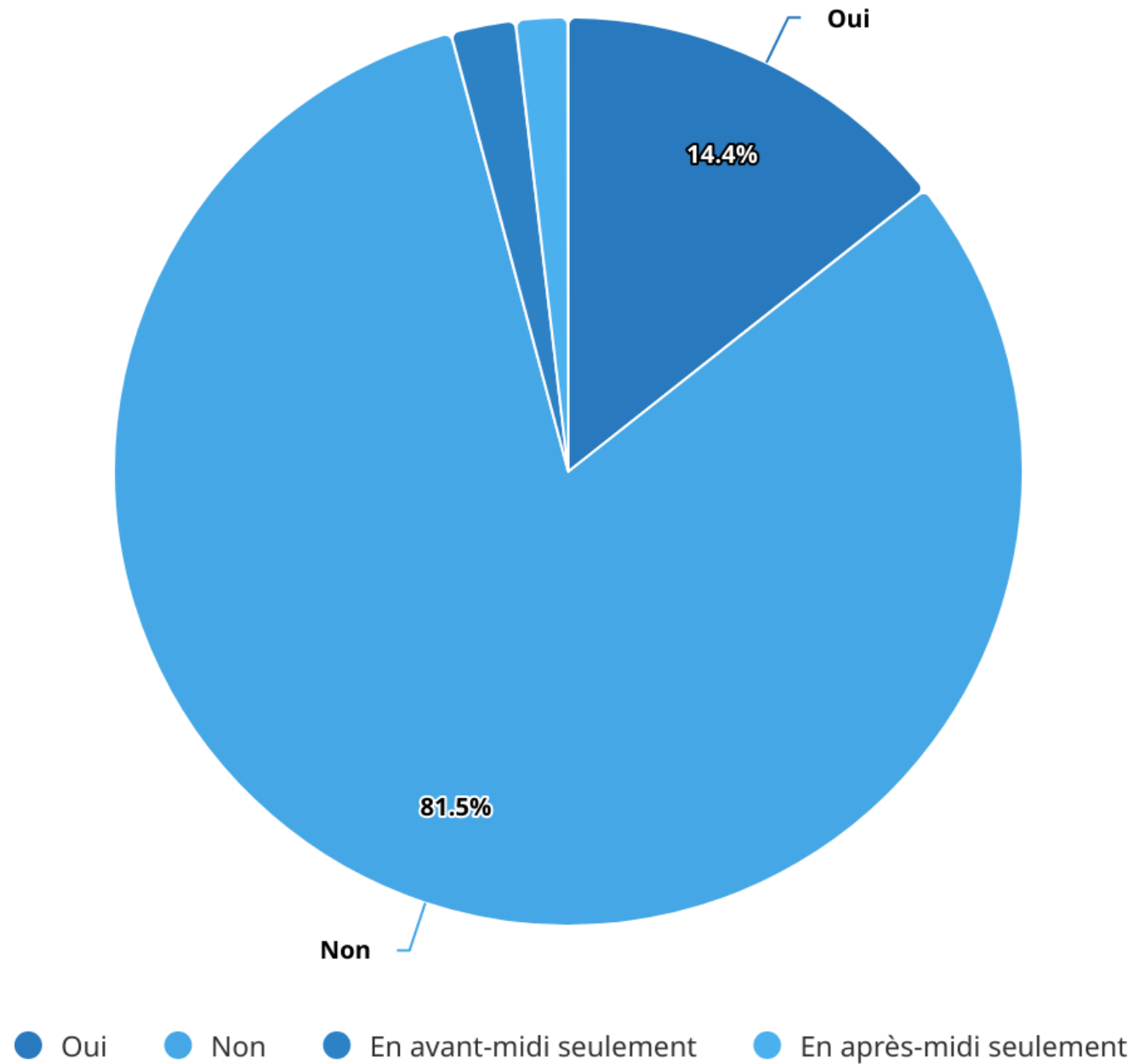
Quel type de propriété habitez-vous / possédez-vous à Saint-Mathieu-du-Parc?

Répartition des réponses



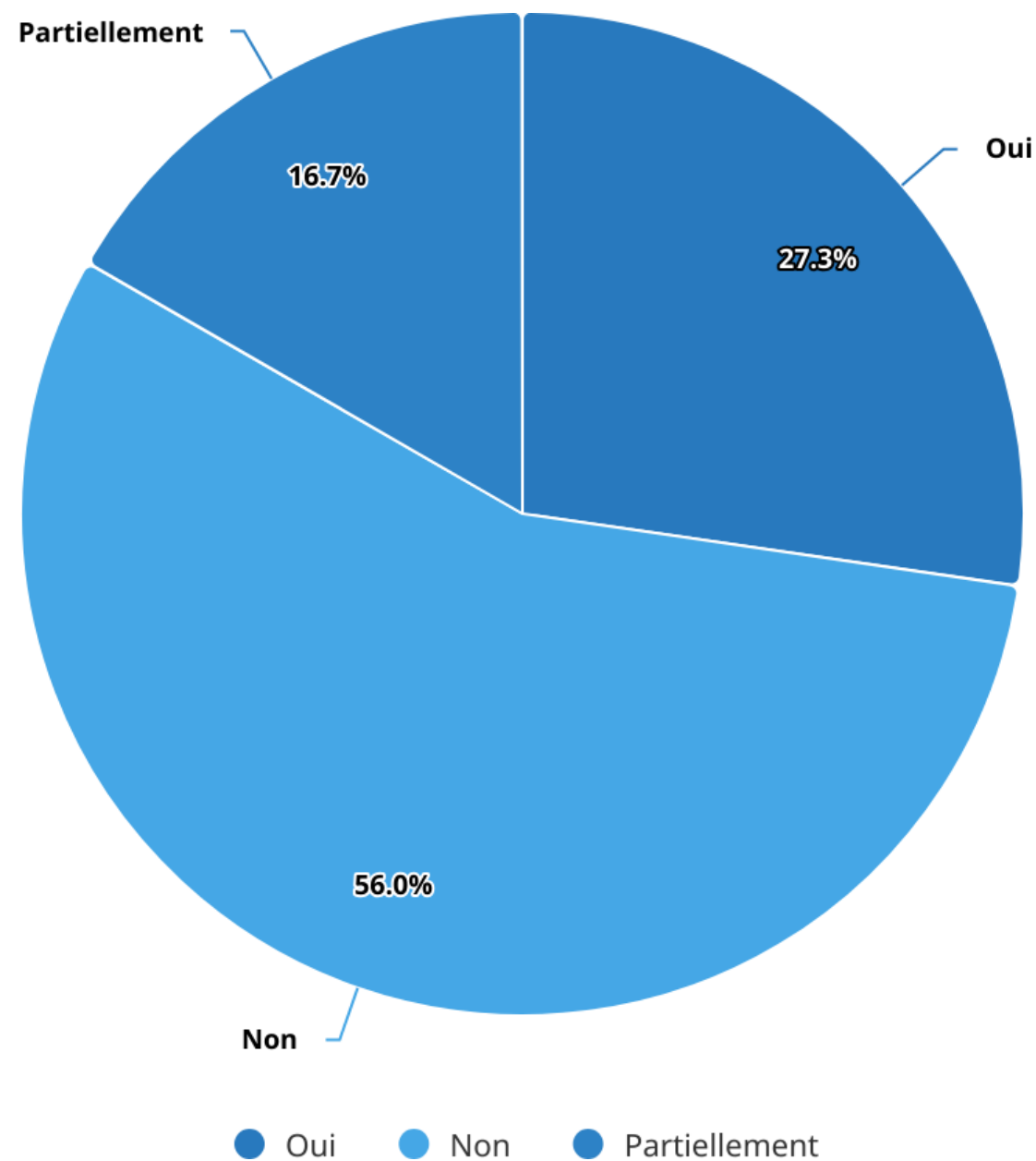
Avez-vous assisté à la journée de concertation du 18 novembre 2023 “Saint-Mathieu-du-Parc, un paysage à échelle humaine”?

Répartition des réponses



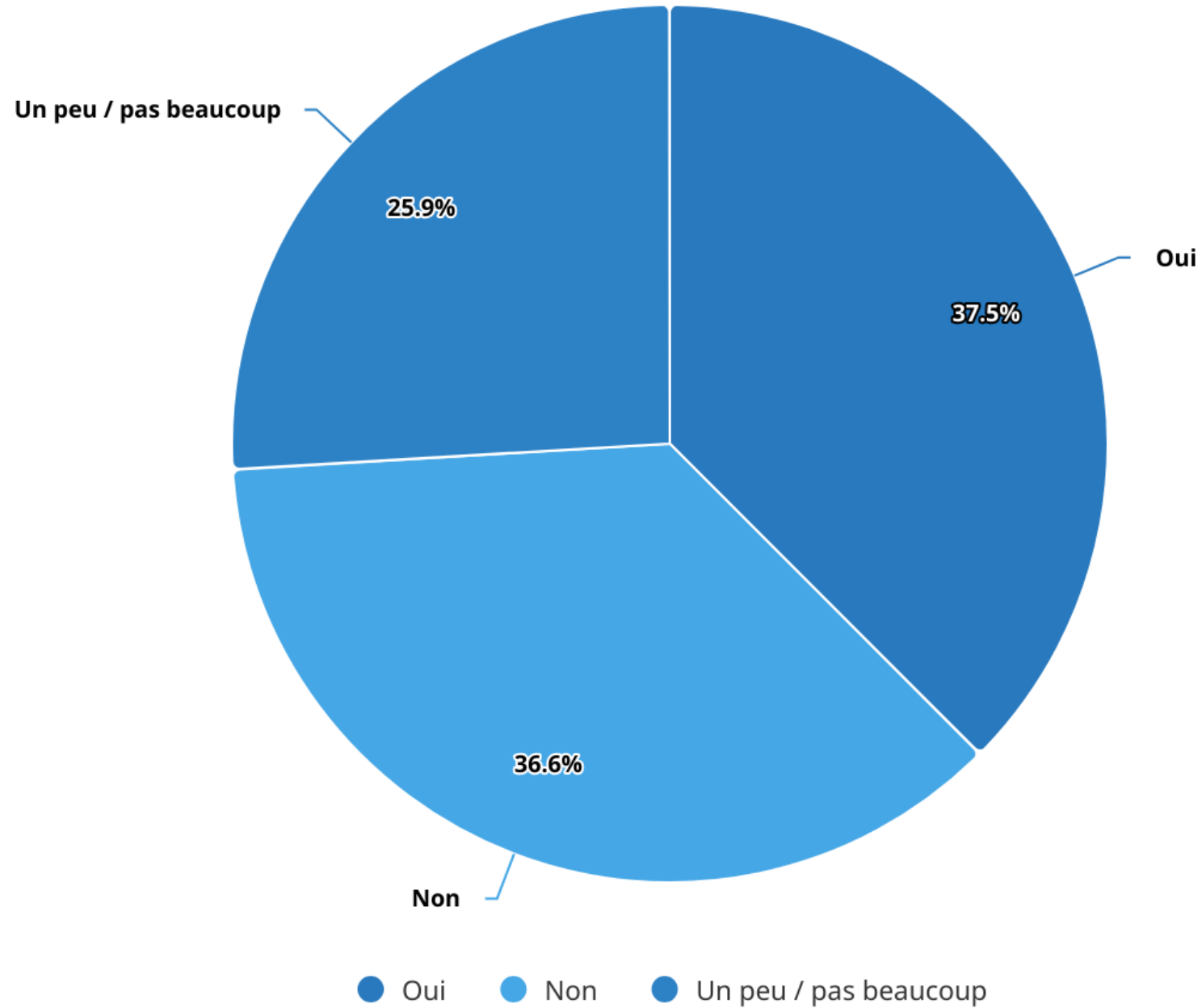
Avez-vous écouté les 3 balados au sujet du paysage humanisé disponible sur le site web de la municipalité?

Répartition des réponses



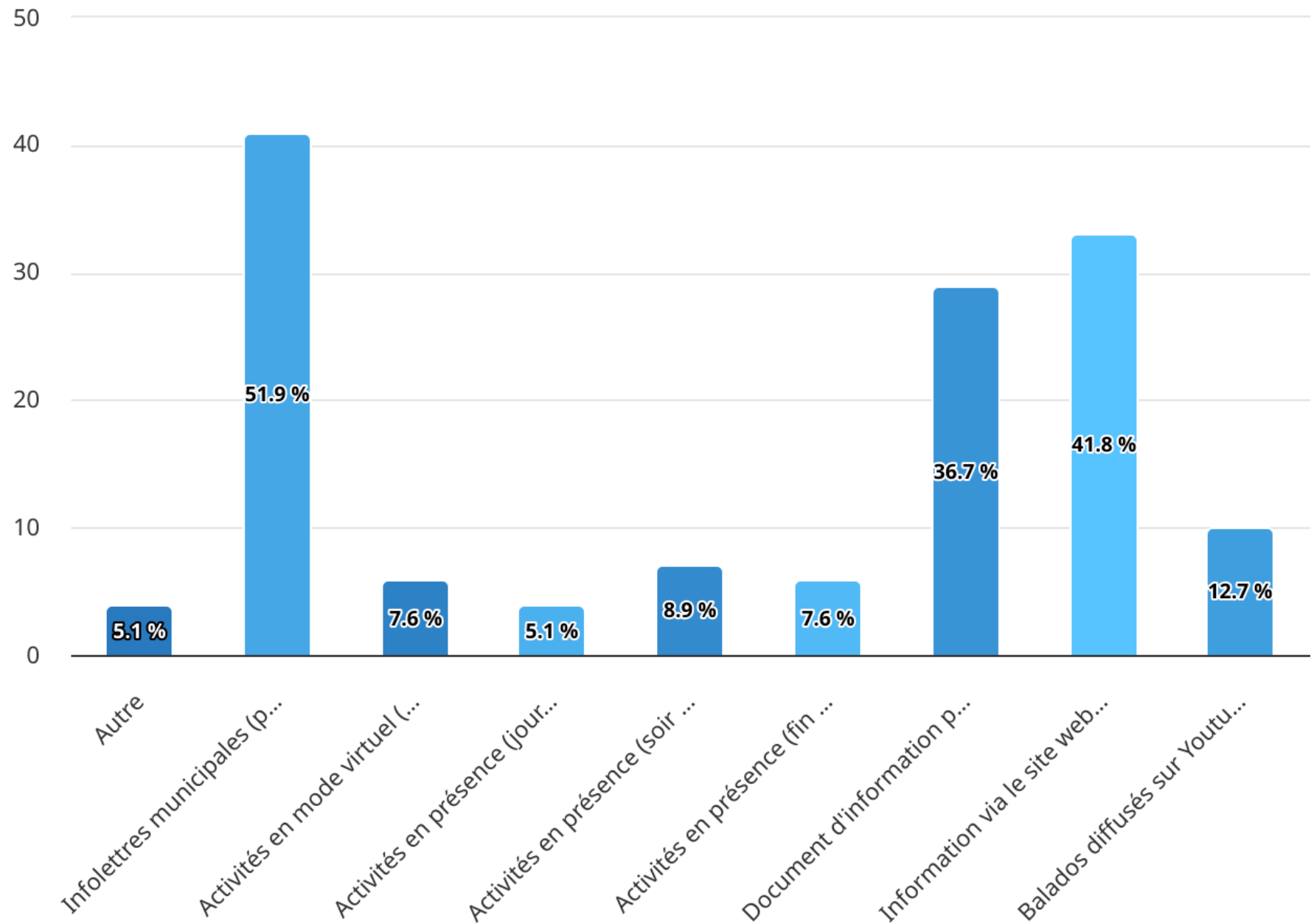
Considérez-vous connaître le projet de paysage humanisé que la municipalité souhaite déposer auprès du ministère de l'environnement?

Répartition des réponses



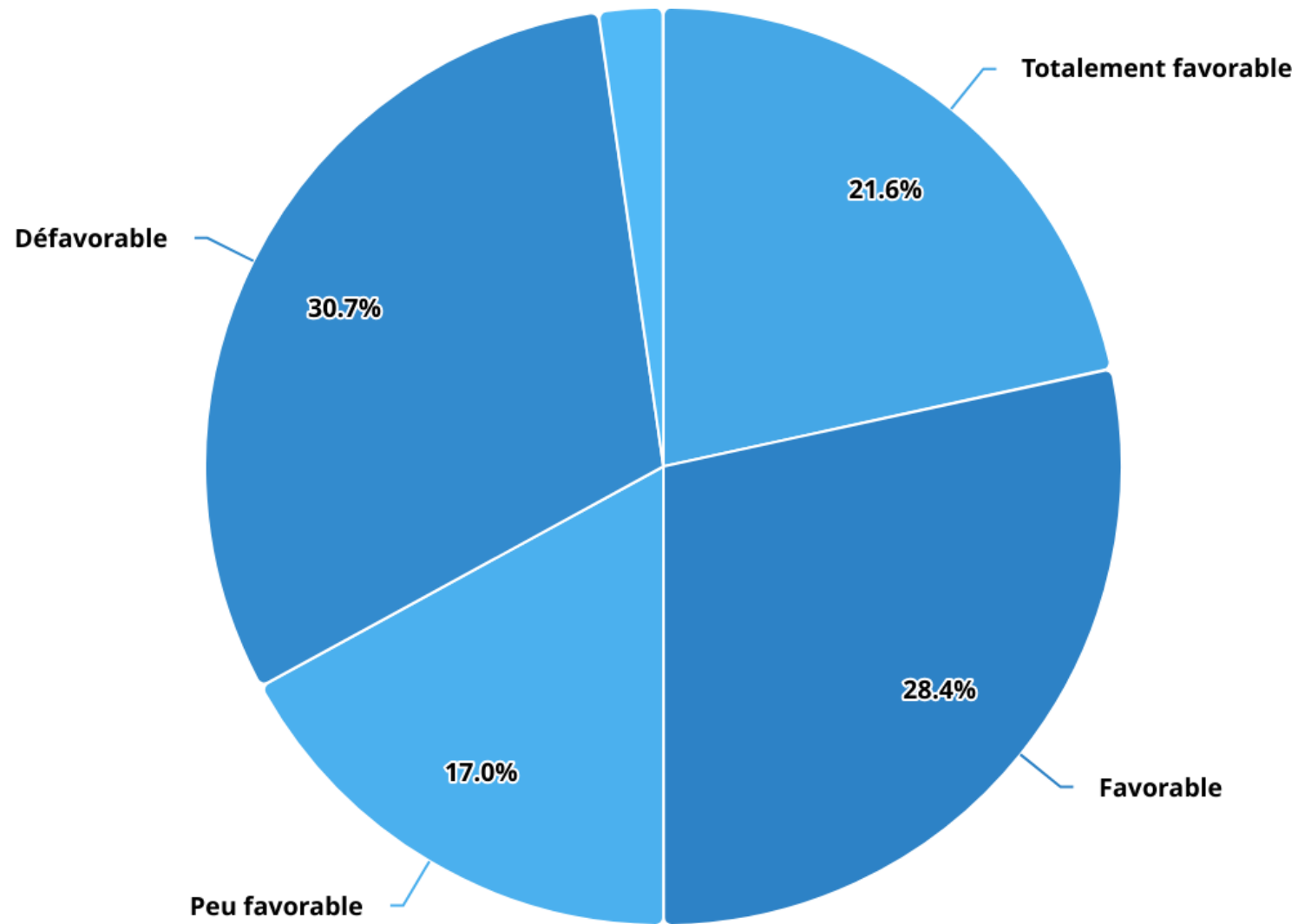
Si nous souhaitons vous informer sur la démarche de paysage humanisé afin de discuter plus en détail du projet avec vous par la suite, quels moyens d'information préféreriez-vous?

Répartition des réponses



Êtes-vous favorable au projet de paysage humanisé que la municipalité débute actuellement?

Répartition des réponses



● Autre

● Peu favorable

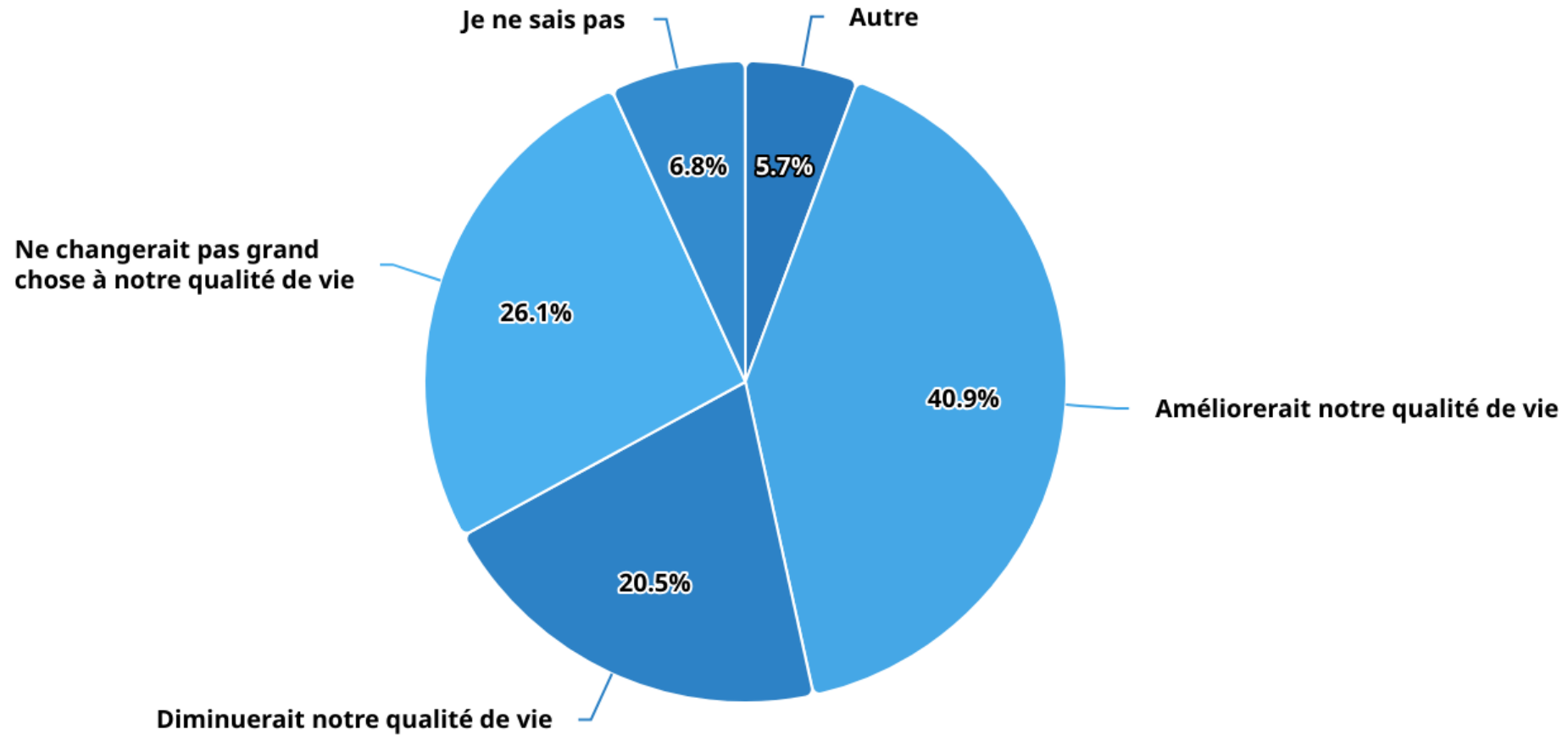
● Totalement favorable

● Défavorable

● Favorable

● Je ne sais pas / neutre

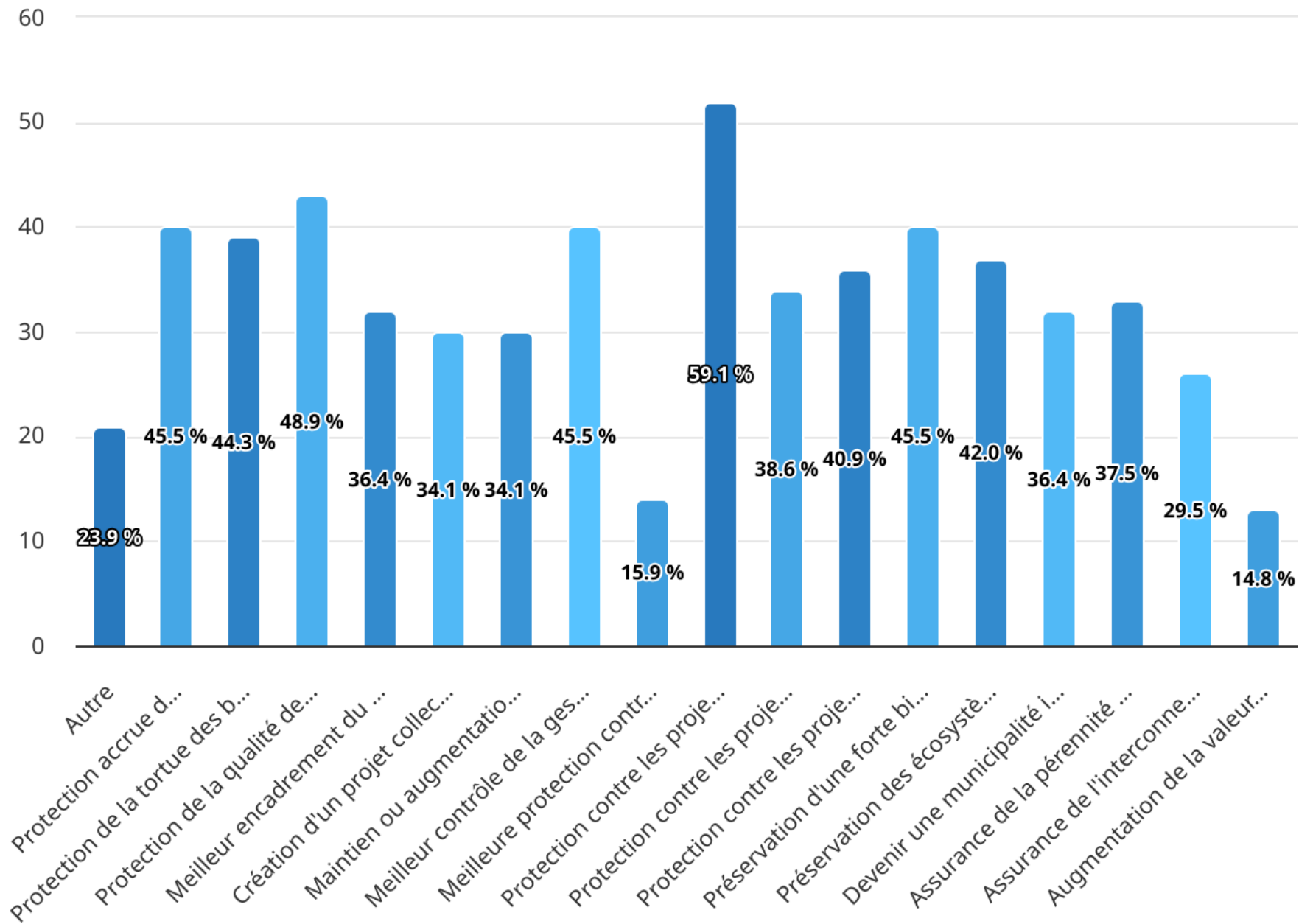
Je considère qu'un paysage humanisé à Saint-Mathieu-du-Parc :
Répartition des réponses



- Autre
- Améliorerait notre qualité de vie
- Diminuerait notre qualité de vie
- Ne changerait pas grand chose à notre qualité de vie
- Je ne sais pas

Quels sont les avantages que vous voyez à l'obtention du statut de paysage humanisé?

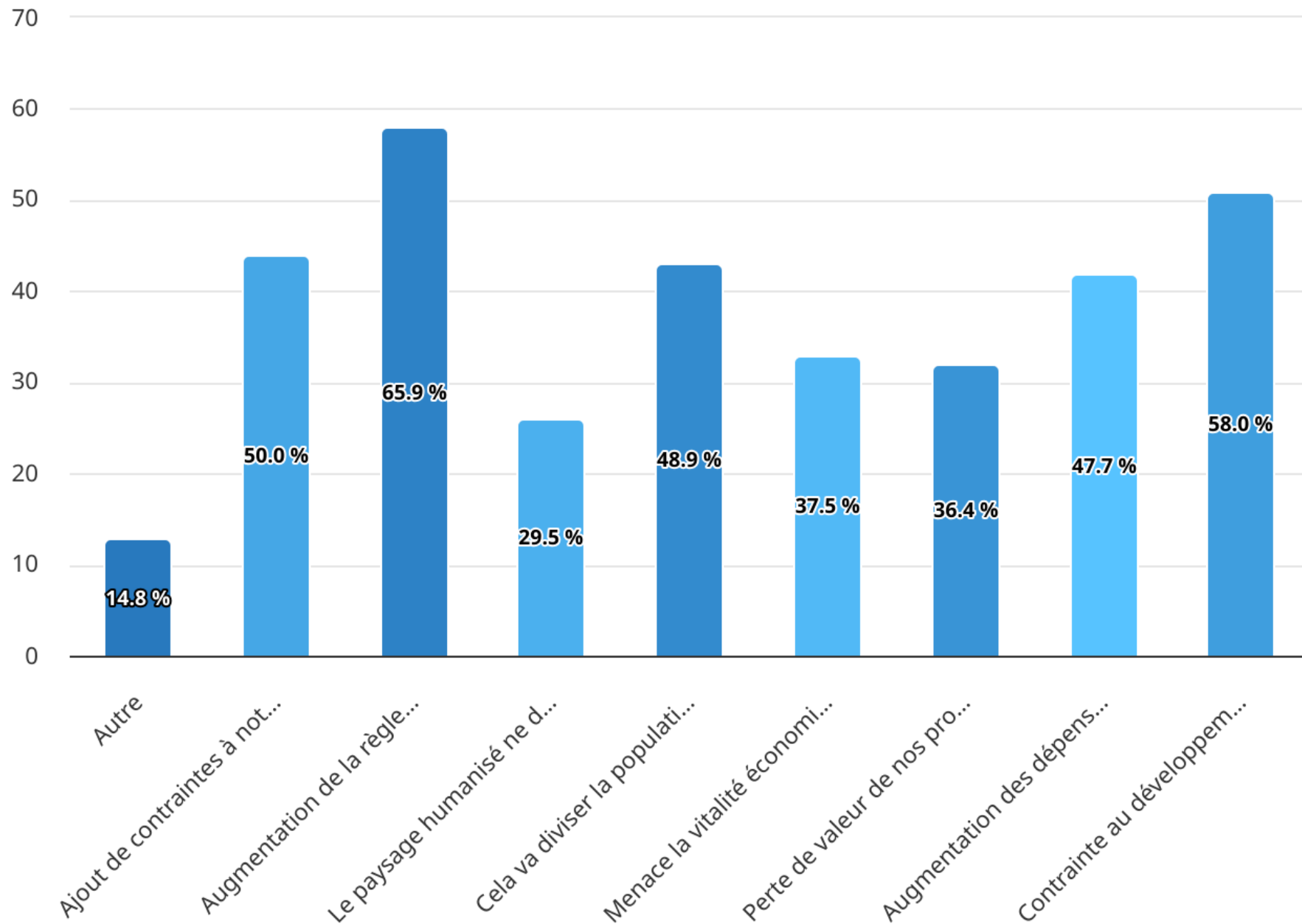
Répartition des réponses



Protection accrue de l'environnement
Protection de la tortue des bois
Protection de la qualité de l'eau des lacs
Meilleur encadrement du développement résidentiel
Création d'un projet collectif / commun
Maintien ou augmentation de la qualité de vie (basé sur la situation actuelle)
Meilleur contrôle de la gestion de notre territoire
Meilleure protection contre les évènements météo extrêmes découlant des changements climatiques
Protection contre les projets d'exploitation des ressources naturelles (minières, carrières et sablières, prélèvement d'eau, etc.)
Protection contre les projets énergétiques (centrales électriques, parc éoliens ou solaires, etc.)
Protection contre les projets de transport d'énergie (lignes électriques, pipeline, oléoduc, gazoduc, etc.)
Préservation d'une forte biodiversité
Préservation des écosystèmes fragiles
Devenir une municipalité innovante / leader dans le domaine de l'environnement
Assurance de la pérennité de nos choix / ne plus avoir à se soucier qu'une menace plane sur notre territoire
Assurance de l'interconnectivité des secteurs naturels
Augmentation de la valeur foncière des propriétés
Autre

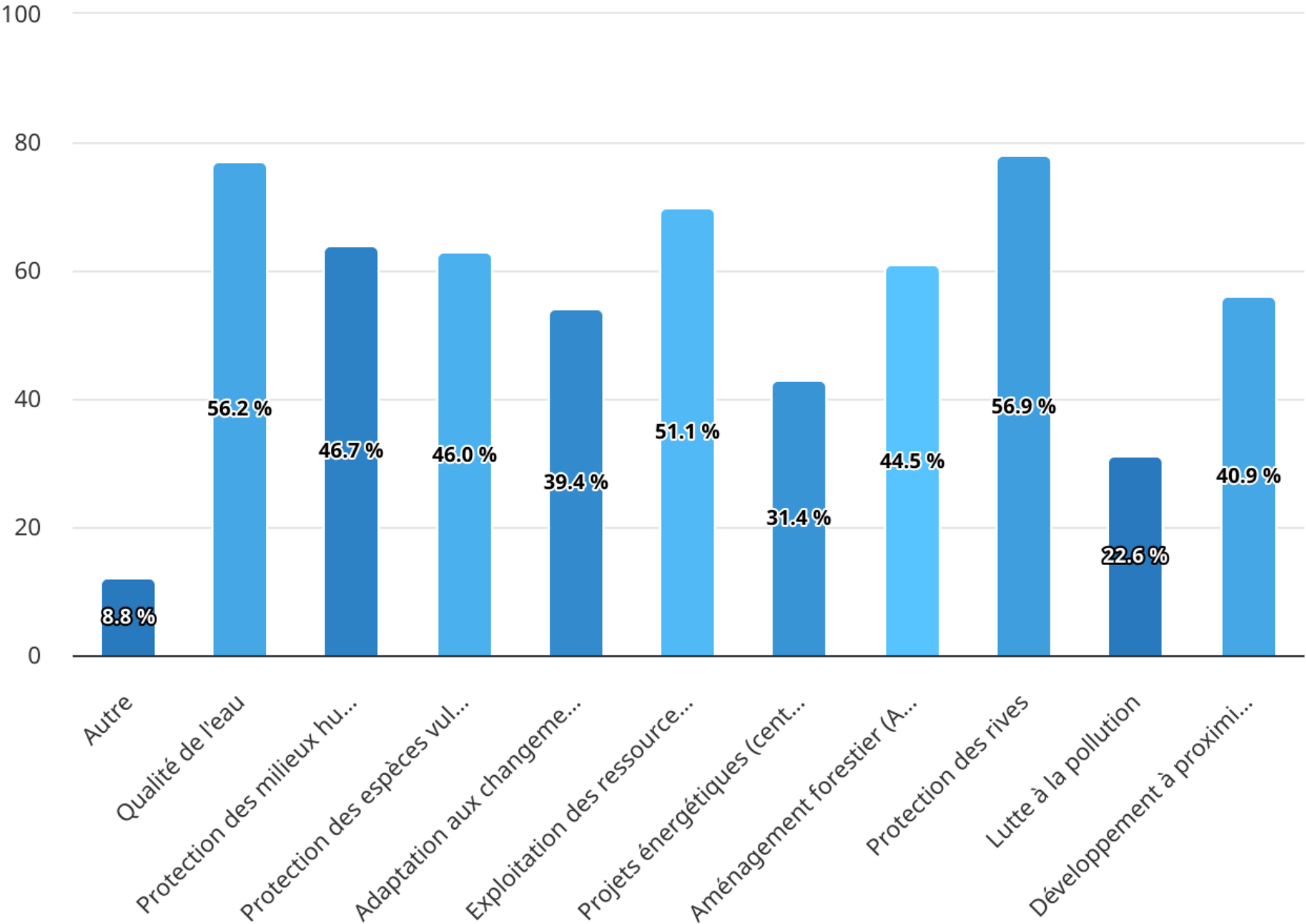
Quels inconvénients ou craintes avez-vous par rapport au projet de paysage humanisé?

Répartition des réponses

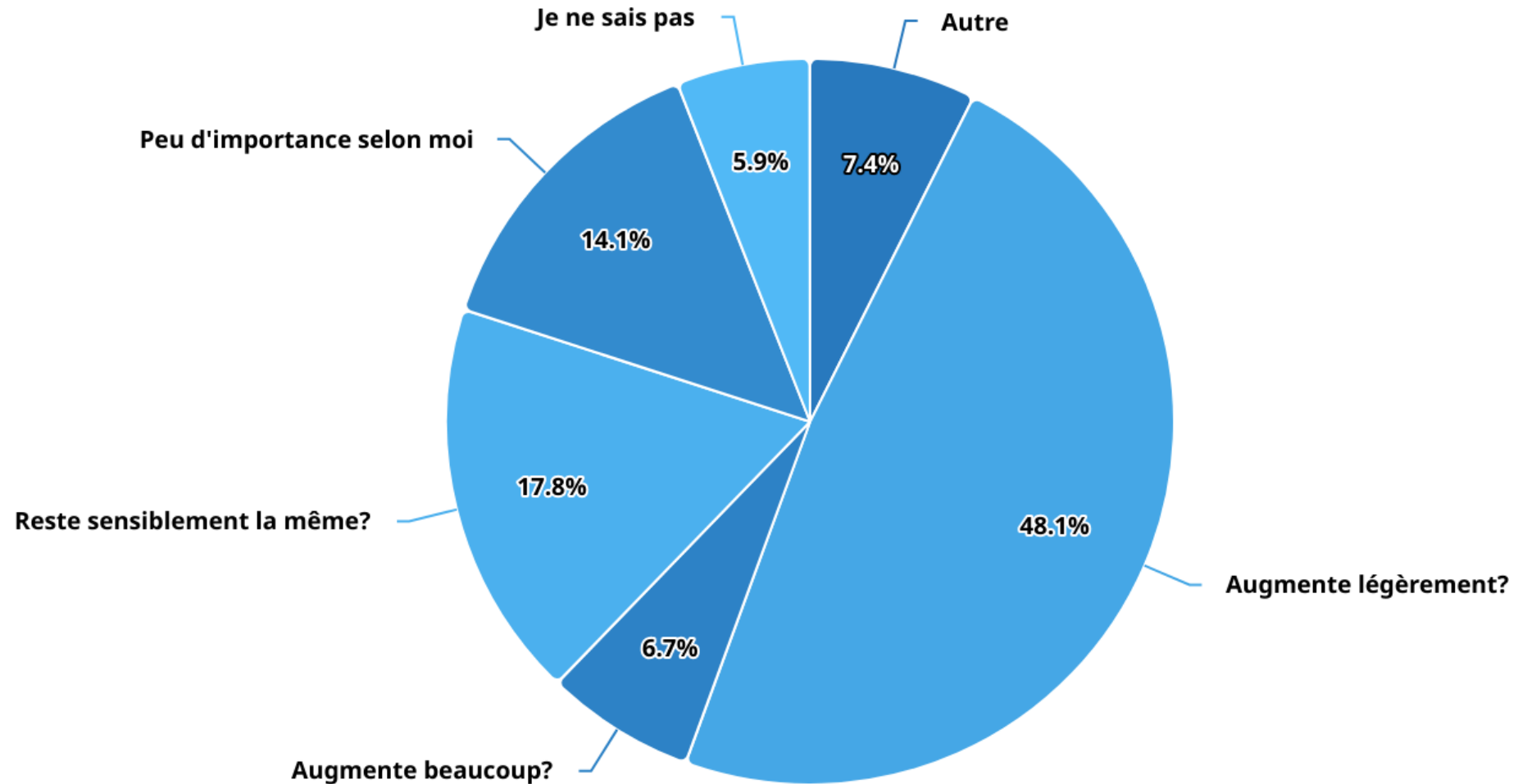


Ajout de contraintes à notre jouissance du territoire
Augmentation de la réglementation
Le paysage humanisé ne donne pas grand chose de plus que les lois et règlements déjà existants
Cela va diviser la population ou créer des tensions inutiles
Menace la vitalité économique de notre territoire
Perte de valeur de nos propriétés
Augmentation des dépenses pour la municipalité / augmentation des taxes municipales
Contrainte au développement et à la construction
Autre

En considérant le territoire privé de Saint-Mathieu-du-Parc, selon vous, quels enjeux environnementaux concernent le plus Saint-Mathieu-du-Parc?
Répartition des réponses

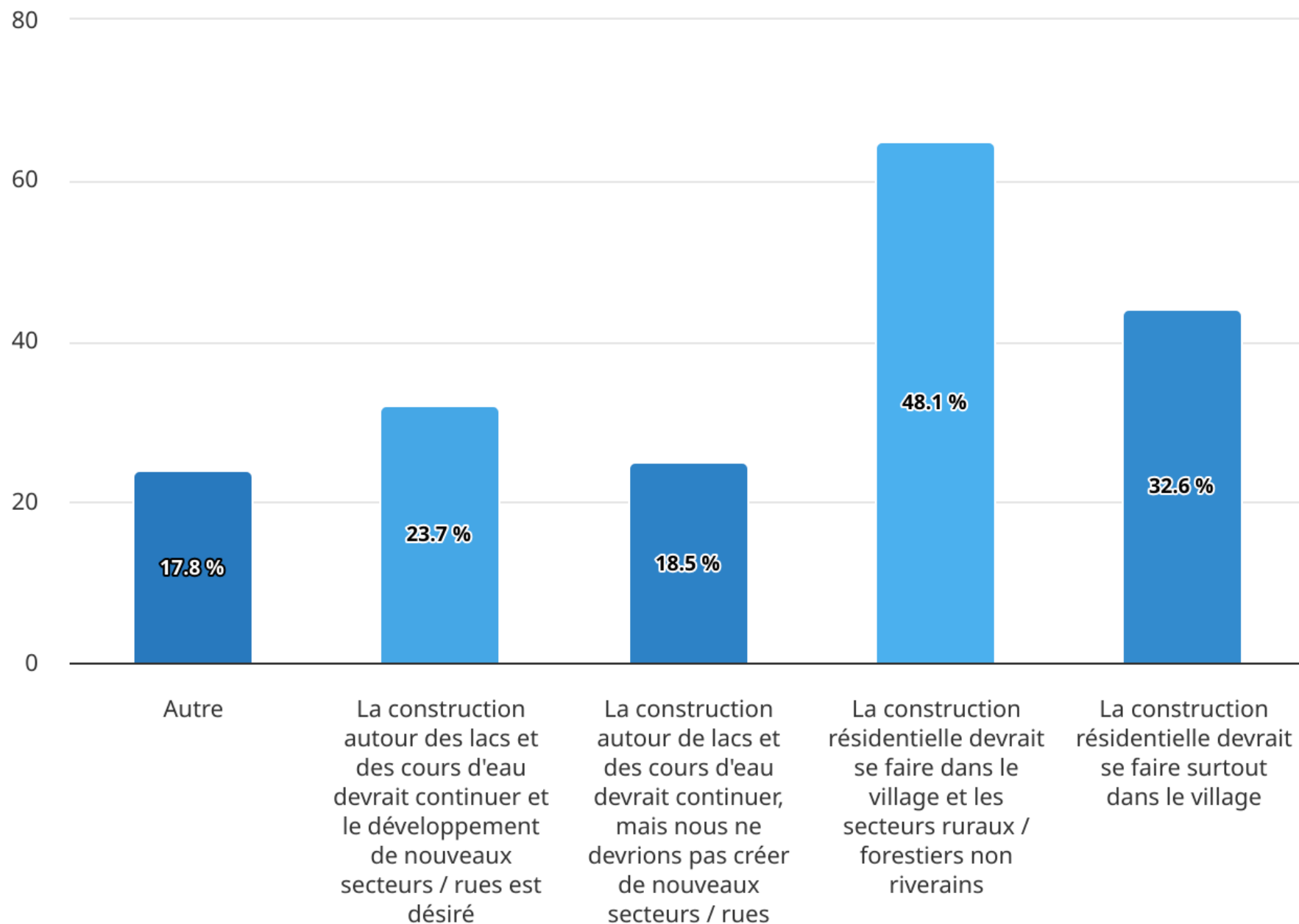


Selon vous, serait-il préférable que dans l'avenir, la population de Saint-Mathieu-du-Parc :
Répartition des réponses



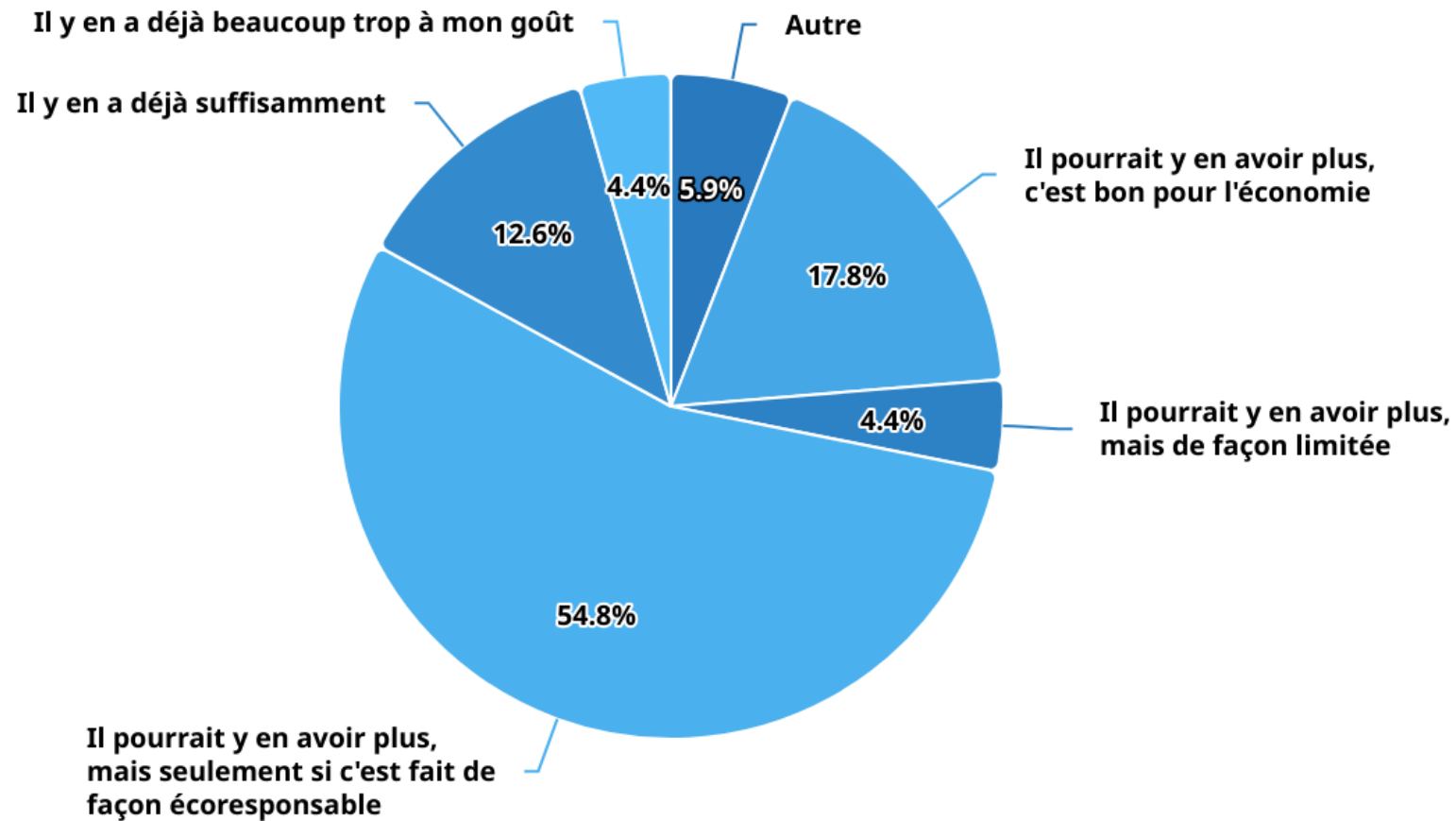
- Autre
- Augmente légèrement?
- Augmente beaucoup?
- Reste sensiblement la même?
- Peu d'importance selon moi
- Je ne sais pas

Quelles affirmations reflètent le mieux votre vision du développement résidentiel à Saint-Mathieu-du-Parc?
Répartition des réponses



Quel énoncé reflète le mieux votre vision du développement touristique à Saint-Mathieu-du-Parc?

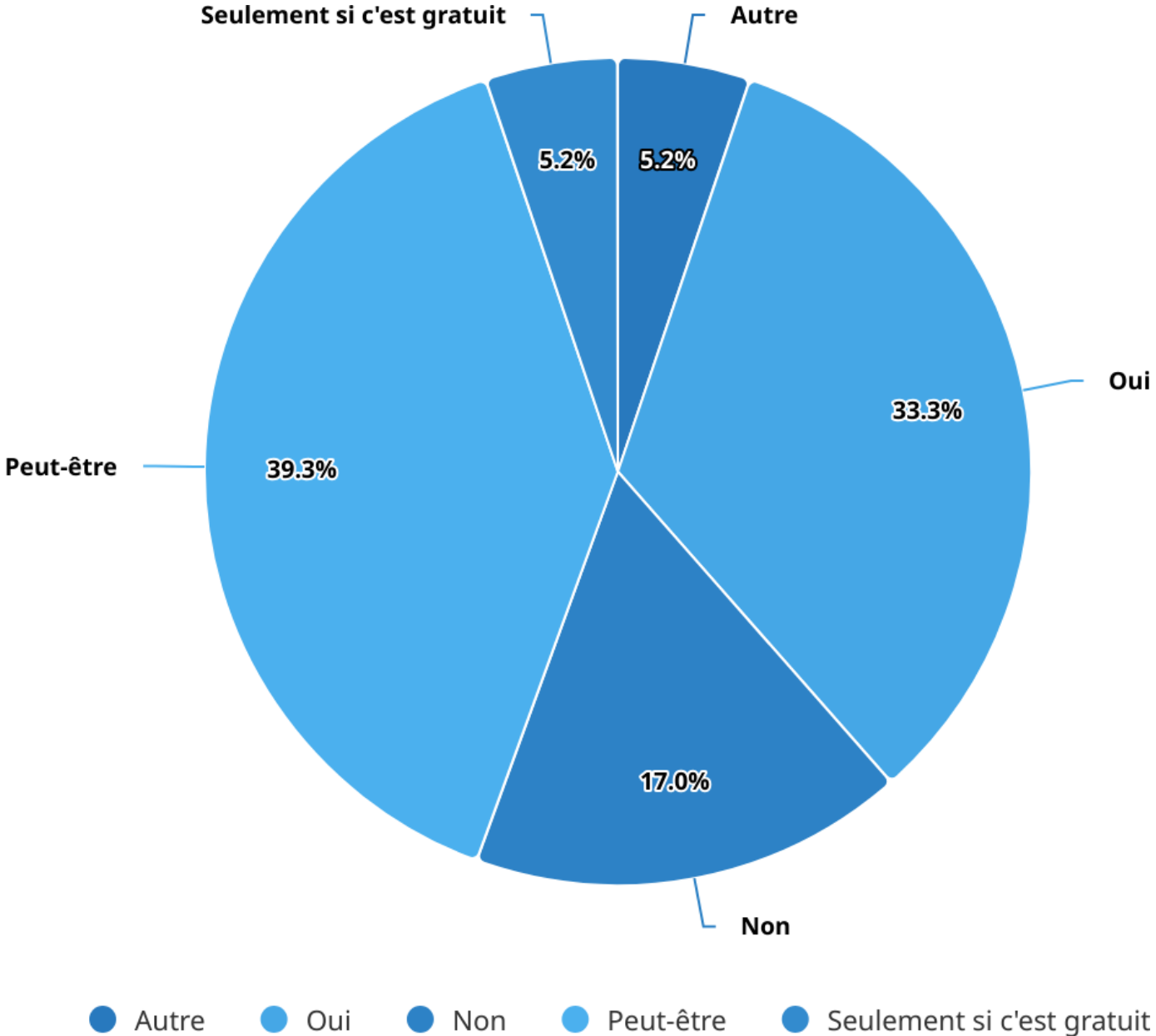
Répartition des réponses



- Autre
- Il pourrait y en avoir plus, c'est bon pour l'économie
- Il pourrait y en avoir plus, mais de façon limitée
- Il pourrait y en avoir plus, mais seulement si c'est fait de façon écoresponsable
- Il y en a déjà suffisamment
- Il y en a déjà beaucoup trop à mon goût

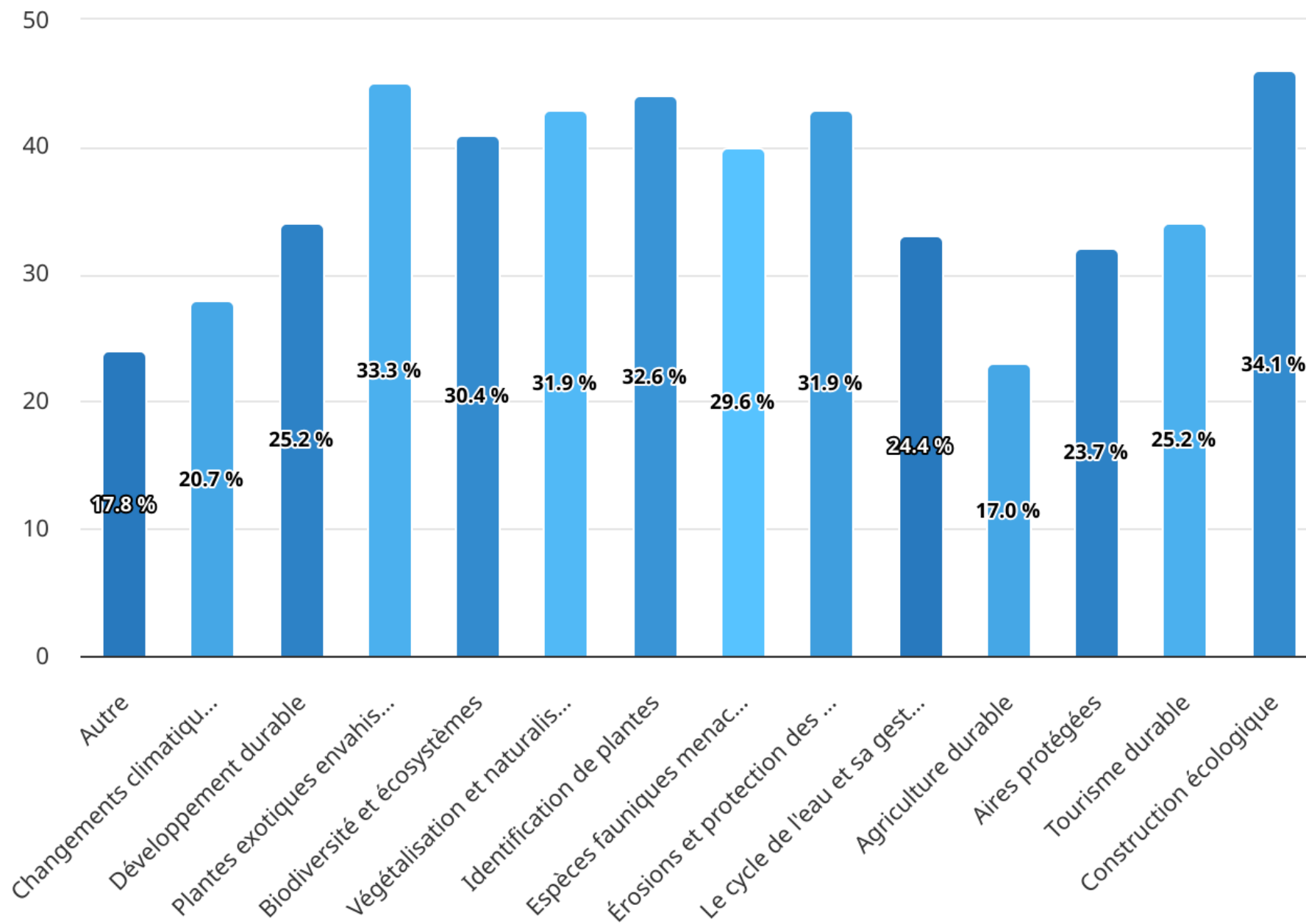
Seriez-vous intéressé à participer à des formations ou des ateliers sur des sujets environnementaux organisés par la municipalité?

Répartition des réponses

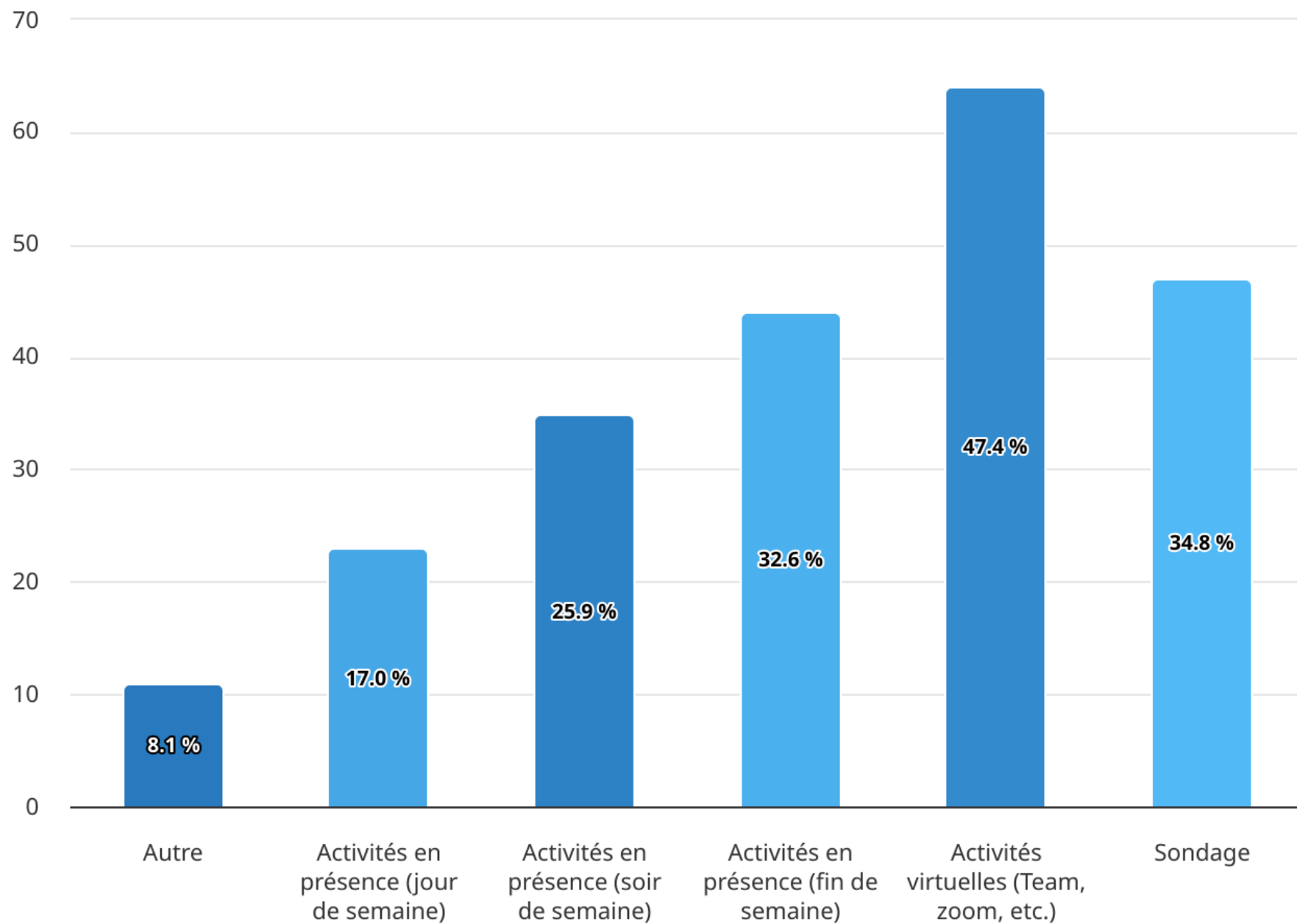


Seriez-vous susceptible d'assister / participer à une formation / conférence sur les thèmes suivants?

Répartition des réponses

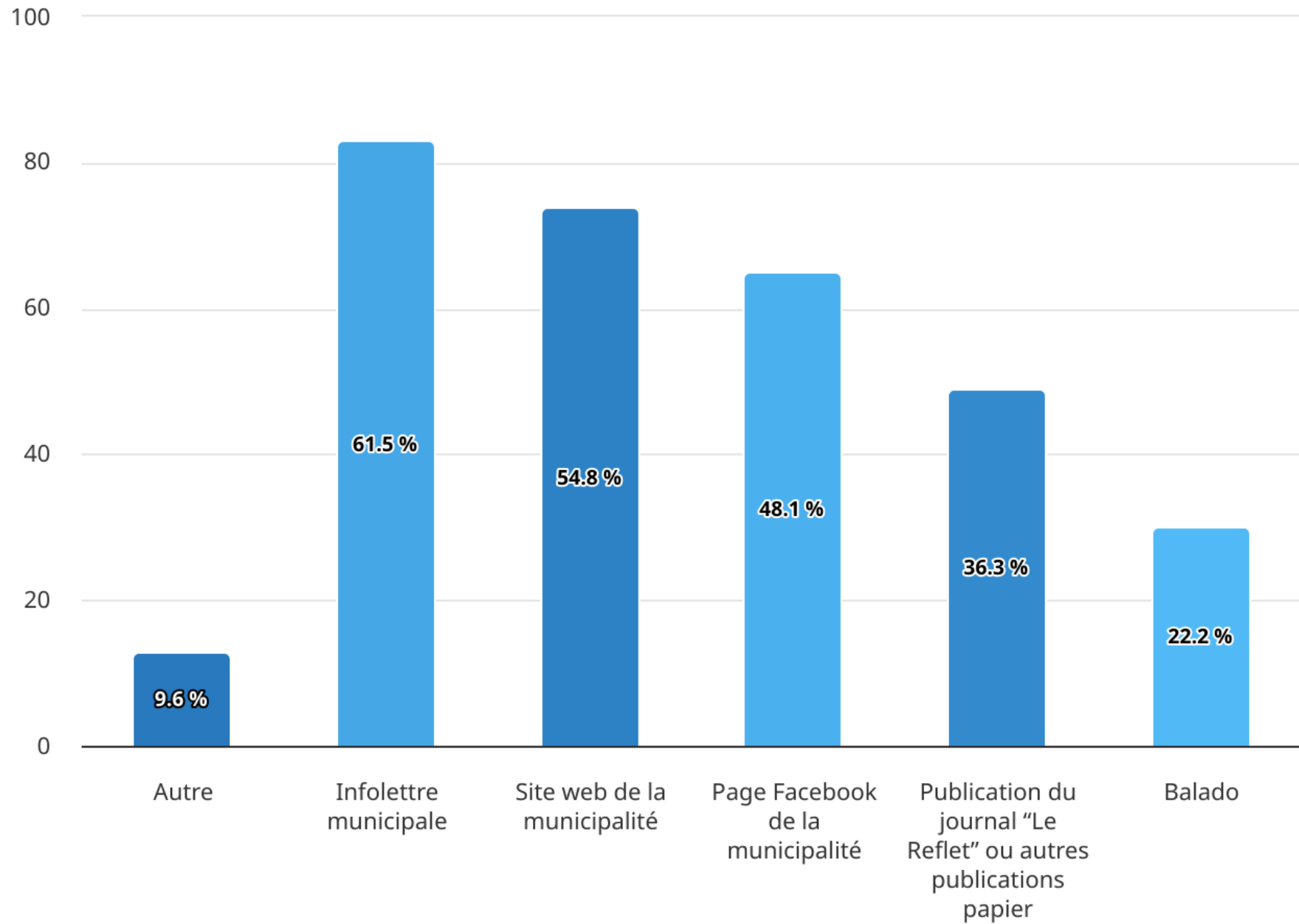


Quels moyens préféreriez-vous pour participer aux prochaines activités de consultations?
Répartition des réponses



Quels moyens de communication préféreriez-vous que l'on utilise pour diffuser l'information sur le projet de paysage humanisé?

Répartition des réponses



COMMENTAIRES

Nous avons place ici les principaux
commentaires qui reflètent les idées
générales soumises

Pourquoi êtes-vous favorable ou non au projet?

- Pour le présent et l'avenir d'un environnement sain.
- Il existe déjà des règlements qui ne sont pas respectés.
- Je crois que ce serait un cadre favorable du développement de la municipalité. Aussi, puisque c'est un procédé démocratique, les citoyens se sentiraient personnellement engagés dans les mesures de protection de la nature environnante.
- Les mesures de protection applicables aux propriétés sont trop restrictives relativement à la construction, aux aménagements et aux améliorations projetés sur des lots riverains.
- Je crois qu'effectivement que Saint-Mathieu-du-Parc cadre bien dans un projet de préservation vu le peu d'exploitation commerciale et industrielle qui y est fait, en plus des lacs qui y sont encore bien préservés.

Pourquoi êtes-vous favorable ou non au projet? (suite)

- Actuellement, je suis favorable à l'analyse d'un tel projet, mais j'aimerais connaître plus les avantages et contraintes.
- Ça va dévaluer nos terrains.
- Je crois que c'est un projet innovateur, intéressant, dont je serais fière de faire partie. Mais avant tout je sens une urgence d'agir afin de protéger nos ressources et je crois que ce projet en est le premier pas.
- Favorable pour l'économie et nos ressources.
- Protéger les milieux naturels et les espèces est important. Encadrer le développement l'est aussi. Trouver le juste équilibre est important.

Un paysage humanisé améliorerait, diminuerait ou ne changerait rien

- Incertitude face aux changements concrets qu'aura le projet dans la vie des résidents.
- En ayant une reconnaissance provinciale que SMDP doit être préservé, nous aurions plus de moyens pour protéger notre environnement.
- Il n'y a pas de projet comme tel... mais un projet de projet. C'est ridicule de consulter sur un non projet.
- Un processus de concertation qui aura l'avantage de nous instruire et nous impliquer personnellement sur les comportements à adopter pour maintenir, améliorer et si nécessaire réhabiliter le territoire que nous habitons ...
- Un village n'est pas un territoire vierge dépourvu d'activité humaine. Cependant, un projet collectif pour encadrer, baliser, sensibiliser les habitants aux impacts de notre activité ne peut qu'être bénéfique pour la nature et l'environnement, et à moyen et long termes, améliorer la qualité des habitats et des habitants.

Un paysage humanisé améliorerait, diminuerait ou ne changerait rien

- Autour des lacs déjà saturés de constructions, le mal est déjà fait. Pourquoi ne pas concentrer nos efforts sur les lacs encore vierges ou peu occupés?
- Je considère ce projet rassembleur et nécessaire afin de bien encadrer le développement du très grand potentiel de cette magnifique municipalité.
- Je suis ambivalente. Je veux protéger les territoires des minières et industries forestières mais je ne veux pas que Saint-Mathieu devienne une destination touristique très achalandée.
- Plus il y a de gens, plus nous allons avoir de services.
- Ça limiterait ma liberté de jouir de ma propriété en respectant les règlements actuels. Et j'ai une grande question: qui compensera la perte de valeur causée par un usage aussi restrictif surtout en zone forestière.
- Si le projet est bien adapté à notre région, la protection du territoire envers un développement non-adéquat (ex. mines...), une protection des zones sensibles (ex. environnement des lacs), zones des milieux humides etc. seraient un atout régional.

Avantages et inconvénients à l'obtention du statut de paysage humanisé?

- Foutaise, les choix de réponses (avantages) que vous proposez sont déjà couverts par la réglementation actuelle. Je vous invite à la lire. C'est presque une insulte à l'intelligence des gens.
- Je ne crains aucun des inconvénients proposés.
- Manque d'information pour bien répondre!
- Le projet risque de créer des divisions dans la population, c'est vrai, mais ce ne sont pas des « tensions inutiles » pour autant.
- Fuite des investisseurs.

Informations/precisions requises pour mieux évaluer le projet?

- Comment s'assurer d'un équilibre entre la protection de l'environnement et le développement économique?
- Des communications vidéos sur les avantages.
- Ce qu'on devra, pourra et ne pourra plus faire sur le territoire. C'est encore flou ou pas décidé si je ne m'abuse.
- Impact sur les lots à bois.
- Produire un feuillet qui résume le projet, avec des exemples concrets. Aussi, est-ce que tous les citoyens ont accès à ce sondage?
- Description du projet via un document web bien vulgarisé!
- Il devrait y avoir d'autres réunions d'information et de consultation à mesure que le projet progressera.
- Malheureusement, j'ai l'impression que les jeux sont pipés d'avance et que les décisions sont déjà prises. Cette consultation n'est qu'un écran de fumée.
- D'autres journées d'informations de la part de la municipalité.
- Je crois que le sujet a très bien été expliqué.

Connue comme accueillant la plus grande population connue de la tortue des bois en Amérique du Nord, la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc reconnaît que son territoire est un lieu précieux et riche de biodiversité. Ses paysages plus grands que nature et la qualité de vie qu'on y retrouve en font une destination extrêmement attractive. Ce développement du territoire augmente la pression sur le milieu et menace la qualité des écosystèmes et de l'habitat de la tortue, actuellement considérée comme une espèce vulnérable. Reconnaisant son pouvoir en matière de protection du territoire, Saint-Mathieu-du-Parc souhaite préserver la terre qui l'accueille tout en continuant de profiter de sa nature majestueuse et d'évoluer en tant que communauté accueillante et agréable. Que pensez-vous de cet énoncé?

- Je suis complètement en accord et cela me rend fière de vivre à SMDP.
- Peu d'emphasis sur la partie humanisée du projet.

Que pensez-vous de cet énoncé? (suite)

- Je suis d'accord avec cet énoncé, mais nous devons trouver un équilibre entre la protection du territoire et son développement.
- On a un Parc national pour ça.
- Ça résume bien ma pensée/vision.
- D'accord, mais sur une mineure partie du territoire, pas partout.
- C'est bien, ça dépendra de comment elle sera appliquée.
- C'est dans cet esprit que je me suis installé à Saint-Mathieu.
- Très louable, tout dépend de la façon dont il va s'articuler.
- Je suis parfaitement en accord. J'ajouterais que les citoyens et citoyennes qui nous ont précédés au cours des dernières décennies ont aussi vu en Saint-Mathieu un lieu précieux à protéger. La démarche actuelle est donc en continuité avec l'histoire de notre village.
- J'aspire à cette préservation! Je donne mon appui à 100%. Il n'y aura pas que la tortue des bois qui en bénéficiera.
- Un peu exagéré.

Le futur développement de Saint-Mathieu-du-Parc?

- Le développement de Saint-Mathieu repose sur l'eau. C'est l'eau qui attire les gens à Saint-Mathieu. Si nous protégeons l'eau, nous protégerons notre développement et les écosystèmes associés.
- Il pourrait en avoir plus, mais de façon écoresponsable. Mais aussi de façon acceptable pour les citoyens. Cela nécessite que la ville explique le développement qu'elle veut avoir pour les 10-20 ans qui vont suivre. D'avoir un développement touristique n'est pas négatif, il serait même essentiel selon moi mais c'est la façon de le faire à long terme qui doit être prévue et acceptée par les citoyens du territoire.
- Saint-Mathieu a changé et il va encore le faire. Vivre et laisser vivre dans le respect des lois actuelles.
- Je pense qu'il serait important de ne pas brimer les propriétaires actuels, mais plutôt être plus sévères pour les gens qui voudraient venir s'installer dans Saint-Mathieu-du-Parc.

Questions/commentaires/suggestions?

- Continuez, vous faites du bon travail.
- Qu'est-ce qu'un paysage humanisé?
- La municipalité souhaite ou non le développement résidentiel?
- Stoppez ce projet immédiatement SVP.
- Pour quand prévoyez-vous la réponse et le développement du projet.
- Merci de nous consulter! Je me sens entendue. Ça fait du bien!
- Comment peut-on informer la municipalité lorsque nous sommes témoins d'actions contrevenant à la réglementation en place (coupe d'arbres sains dans la bande riveraine, feux à ciel ouvert en bordure d'un lac, location à court terme sans permis, ...)?
- Je crois qu'il est possible d'arriver à une solution qui respectera à la fois l'environnement et les propriétaires.